

BULLETIN DE LIAISON #10

CATÉGORIES : BULLETINS DE LIAISON DATE : 23 JUILLET 2018



Au sommaire du numéro d'été 2018

Loi sur le secret des affaires, bientôt le verdict du Conseil constitutionnel, interdiction des néonicotinoïdes et tueurs d'abeilles, nouveaux projets pour une agriculture respectueuse des pollinisateurs et de l'environnement, L'UFC-Que choisir condamnée pour diffamation envers POLLINIS, des nouvelles du projet de la vallée de l'abeille noire...

LIRE LE BULLETIN

SUR LE MÊME SUJET



ANALYSES ET RAPPORTS

SECRET D'AFFAIRES : IL FAUT SAISIR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La loi sur le secret des affaires a été adoptée le 24 mai 2018. Cette loi instaure une définition floue du secret des affaires : désormais n'importe quelle information interne à une entreprise peut être classée dans cette catégorie.

THÈME : TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE
DATE : 25 mai 2018

LIRE TÉLÉCHARGER

POLLINIS SE BAT POUR STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS
UNIQUEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS ENGAGÉS POUR LA DÉFENSE DE LA BIODIVERSITÉ
AIDEZ-NOUS DANS CE COMBAT

JE FAIS UN DON

ENGAGEZ-VOUS !

INSCRIVEZ-VOUS POUR RECEVOIR LES ALERTES DE POLLINIS, ET POUVOIR PARTICIPER AUX CAMPAGNES DE L'ASSOCIATION

Votre e-mail

JE M'INSCRIS

POLLINIS a pour éthique de ne jamais échanger ou commercialiser vos données personnelles. Votre e-mail sera utilisé uniquement pour vous tenir informé des actions de l'association. Si vous souhaitez vous désinscrire, il vous suffira d'envoyer un e-mail à unsubscribe@pollinis.org en mentionnant "Désinscription" comme objet de votre message. Le droit d'accès et de rectification est assuré par nos soins : vous pouvez à tout moment l'exercer en écrivant à info@pollinis.org